

20c.

Journal du Lot

20c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Faut-il croire à ces prophéties sinistres qui nous annoncent une prochaine crise ? Longtemps préservée du mal, la France sera-t-elle frappée à son tour ? — La bataille douanière va commencer avec les Etats-Unis. Ah ! si l'Europe était unie ! — Le Congrès de Bordeaux jugé par un socialiste.

D'où nous viennent ces sombres prophéties ? Et qui nous a jeté ce sort ?... Alors que nous attendions un progrès, c'est une aggravation qu'on nous prêche. En liquidant la guerre, en réglant ces terribles problèmes des réparations et des dettes nous pensions avoir libéré le prochain avenir et nettoyé l'horizon des menaces les plus graves !

Il s'assombrit pourtant de lourds nuages chargés de foudres. Un frémissement d'inquiétude semble passer sur le vieux monde comme un vent d'orage sur la forêt. L'Europe est travaillée de sourdes intrigues politiques. L'Italie et son Duce sont pleins de précipices. Notre pauvre Continent épuisé ne retrouve pas son équilibre. Il y a du malheur dans l'air...

C'est du moins ce qu'on nous annonce de toutes parts. Ton tour va venir, France. Jusqu'ici la misère s'était arrêtée à tes frontières. Tout le monde souffrait autour de toi, mais tu étais épargnée. Tu apparaisais comme un îlot de calme et de bonheur dans un monde agité et misérable. Mais c'est fini, cette fois. Ce scandale va cesser et pour qu'il n'y ait plus de jaloux parmi les peuples, tu seras malheureuse comme les autres !...

Il paraît que l'effrayant tarif douanier américain va contribuer à cette belle victoire. Adopté par le Sénat, puis voté par la Chambre des représentants, il entrera bientôt en vigueur. Et l'on nous assure qu'il aura sur notre économie nationale une terrible répercussion...

Pendant la guerre, on pratiquait le blocus. Maintenant que nous sommes en paix, on pratique le protectionnisme. A l'aide du premier, on privait de nourriture ses ennemis. Avec le second on prive de travail ses concurrents au risque de s'enlever à soi-même des clients. On ne tuz pas les gens. On s'efforce de les empêcher de vivre.

Cette guerre douanière prépare bien étrangement la concorde internationale dont le Président Hoover faisait si souvent le thème de ses discours !... Car les Américains ne peuvent pas supposer que les pays d'Europe ainsi attaqués ne se défendront pas. Les Etats-Unis ne veulent plus rien nous acheter ? On ne leur achètera plus rien. Ils empêchent l'entrée chez eux des produits européens ? On empêchera l'entrée en Europe des produits américains. Echange de mauvais procédés. Ce n'est pas toujours avec des obus qu'on se bombarde !...

Voilà comment on va se battre maintenant, d'un bord à l'autre de l'Atlantique ! Quel argument tout de même en faveur de la Fédération Européenne dont M Briand a lancé tout dernièrement la proposition. En face d'une Europe unie, l'Amérique aurait hésité. Elle n'aurait pas osé s'exposer à voir tout le Continent se fermer d'un seul coup à ses exportations. En présence d'une Europe divisée, elle s'est dit qu'il y aurait peut-être moyen de l'avoir par morceaux !...

Souhaitons que cette expérience fasse comprendre à tous une chose qui n'aurait pas dû avoir besoin d'être démontrée.

Lisez, je vous prie l'appréciation suivante sur le récent Congrès socialiste tenu à Bordeaux et dont nous avons plusieurs fois parlé.

« Au total, triste impression, exagération, surenchère, flot de pensée dissimulé sous un vide de paroles violentes, négativisme absolu ! « Est-ce ainsi que l'on peut faire du parti socialiste le grand parti réalisateur qu'il doit être ? Est-ce ainsi que l'on défend l'avenir du prolétariat, de la démocratie et de la paix ? »

Non, ce n'est pas ainsi qu'on fera du parti socialiste un grand parti réalisateur ? Mais, avant celle-là, on a d'autres préoccupations. Il ne s'agit pas de « réaliser » un program-

me sur lequel on n'est d'ailleurs rien moins que d'accord, mais plus modestement de refaire quelques sièges électoraux au parti radical. Et la médiocrité du but explique très bien la petitesse des moyens !...

Ceci noté, il me reste à vous faire connaître l'ennemi acharné du parti socialiste, qui a proféré sur lui un jugement si sévère. Mais non ! Vous sentez bien que ces critiques perdraient beaucoup de leur poids si elles avaient pour auteur un homme de parti-pris. Ce qui les rend particulièrement remarquables, ce qui leur donne une portée et une valeur particulières, c'est qu'elles émanent d'un ami. Elles ont été publiées dans la Vie Socialiste elle-même, revue dirigée par M. Pierre Renaudel, sous la signature de Pierre Grosclaude...

Impossible de les attribuer à je ne sais quelle haine ou quelle peur du socialisme. A moins donc de tenir leur auteur pour ignorant et imbécile, il faut bien les tenir au moins pour un grave avertissement...

Mais nous craignons bien que les chefs actuels du parti socialiste, aveuglés par l'esprit d'impruderie et d'erreur, se soient mis en état de ne plus rien entendre !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

VOIX INDISCRETES

On a beaucoup remarqué, au Congrès de Bordeaux, l'extrême susceptibilité de M. Compère-Morel. Les minoritaires parlent à chaque instant de bien différencier la rédaction du Populaire de son administration, et à chaque propos de ce genre, Compère-Morel se fâche tout rouge. Il prétend qu'on lui en veut, qu'on le calomnie, qu'il n'est pas ce que l'on dit, à savoir un homme d'affaires, un homme d'argent.

Comme dit l'autre, il n'y a que le bêt qui blesse...

Donc extrême susceptibilité de M. Compère-Morel.

Extrême sécurité de M. Paul Faure. M. Paul Faure ne combat pas, il régit. Il ne fournit pas d'arguments, il ordonne. Parfois il raille, mais de haut. Et quand il attaque ses adversaires, c'est en patron qui bouscule ses commis.

En revanche, extrême réserve de Paul Boncour et Renaudel.

Ils sont à Bordeaux, pays favorable à l'Union des Gauches. Ils se souviennent des chiffres du dernier congrès extraordinaire, où ils balancèrent la majorité.

Pourtant, on les sentait vaincus d'avance. A quoi bon charger ? Devant eux se serait dressé Paul Faure...

« Mais vous n'avez qu'à partir... »

Car Paul Faure, paraît-il, ne souhaite que cela : leur départ.

Et puis alors, dominant tout, la joie de Léon Blum.

Une joie de grand vaillant qui, de la serre et du bec, retourne sa proie.

Tout d'abord, un mépris extrême de la bonne et simple vérité. Jeu subtil au cours duquel on ne cherche qu'à accorder les contradictions. Socialisme de Byzance.

Ensuite, un cynisme effrayant : Nations pas trop vite pour ne pas effrayer les radicaux qu'après tout nous devons manger. Mais prélevons un doigt, un nez, un bras. Et mangeons de bon appétit.

Et le congrès comprenait parfaitement, applaudit, ovationnait, faisait son petit sadique.

Maître bizarre que celui-là. Combien Jaurès était plus français !

Pour la présidence de la République, précisons la cote.

M. Bouisson n'existe plus.

M. Bouilloux-Lafont, parti trop tôt, se fatigue.

M. Doumergue n'en veut pas.

M. Poincaré préfère la présidence du Conseil.

M. Briand, eh eh ! eh ! eh ! si on ne lui donne pas la présidence d'une Europe fédérée qui n'est pas encore faite, il pourrait bien accepter l'Elysée et alors tout le monde s'effacerait devant lui.

M. Painlevé allonge sa foulée. [De « la Voix ».]

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Le Groupe de l'Union Républicaine Démocratique s'est réuni sous la présidence de M. L. Marin. La majorité du Groupe a accepté les divers principes de proportionnelle intégrale de la proposition déposée il y a quelques jours,

Informations

A la Chambre

Dans sa séance de jeudi, la Chambre a discuté le projet de loi sur la propriété commerciale. (Renouvellement des baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel).

M. Poncet expose le projet et après une intervention de M. Raoul Péret, garde des sceaux, la Chambre vote plusieurs articles du projet de loi dont la discussion est renvoyée à jeudi.

Au Sénat

Le Sénat adopte un projet de loi accordant les droits à la tutelle de la mère remariée, à la femme tutrice de son mari interdit.

Le Sénat discute le projet de loi portant interdiction de l'exercice de la profession de banquier aux individus frappés de certaines condamnations et aux faillis non réhabilités.

M. Jenouvrier soutient le projet qui est adopté.

Les entretiens de M. Briand

M. Briand a conféré avec M. Ponsot, haut commissaire de France à Beyrouth, qui doit, dans quelques jours, faire à Genève, devant la commission des mandats, un exposé sur la situation de la Syrie, notre protégée.

M. Ponsot a confirmé de vive voix à M. Briand l'accueil favorable qu'il obtiendrait en Syrie la promulgation du nouveau statut.

D'autre part, M. Briand a eu un nouvel entretien avec lord Tyrrel, ambassadeur d'Angleterre. Objet de la conversation : fédération européenne et examen de diverses questions intéressant les deux pays.

Parti démocrate populaire

Le conseil national du parti démocrate populaire, qui préside M. Champetier de Ribes, vient de se réunir à Paris, sous la présidence de M. Alfred Bourvière, président du parti. Ses cinquante-deux fédérations départementales étaient représentées par des délégués mandatés.

A l'issue des débats, il a été décidé la création d'une commission agricole permanente chargée d'étudier en collaboration avec le groupe parlementaire les problèmes ruraux soulevés par les adhérents ou par les organisations professionnelles agricoles et de les faire aboutir.

En Angleterre

Dans une interview qu'il a accordée au « Daily Herald », M. Lloyd George a fait une offre au premier ministre pour l'aider à combattre le chômage.

« Je puis, avec confiance, dit l'ex-premier ministre, offrir au gouvernement travailliste tout notre appui afin de lui assurer une majorité sûre et stable pour le vote des mesures exceptionnelles que nécessite la gravité de la situation. Le problème doit être traité comme un péril exceptionnel. Ce qu'il faut, à l'heure actuelle, c'est une session extraordinaire du Parlement avec une procédure simplifiée qui serait entièrement consacrée à faire la guerre au chômage. Si j'étais à la place du gouvernement, je prendrais les pouvoirs très étendus comme nous le fimes pendant la guerre. »

Crise ministérielle en Egypte

Le cabinet égyptien a démissionné. Cette crise a été provoquée par des divergences de vues entre le roi Fouad et le gouvernement au sujet de la nouvelle mesure du Wafd (parti nationaliste) actuellement au pouvoir, tendant à la mise en jugement des anciens ministres qui avaient suspendu la Constitution et fermé le Parlement avec l'assentiment du roi. Le monarque a considéré ce projet de loi comme une atteinte à ses prérogatives et il a, par conséquent, refusé de le signer.

En Indo-Chine

Le ministère des colonies communique l'information suivante : « Le chef de l'Etat ayant décidé de laisser la justice suivre son cours pour treize des trente-neuf indigènes condamnés à mort par la commission criminelle de Yen-Bav au cours de sa deuxième session, ces treize condamnés ont été exécutés le 17 juin, à Yen-Bav au lever du jour. Aucun incident ne s'est produit. »

Pour la Paix (7)

Le département de la marine des Etats-Unis s'est engagé à acheter deux avions de bombardement, au prix de 327.349 dollars.

Tarifs douaniers américains

Le nouveau tarif américain étant définitivement voté, l'ambassadeur de Belgique à Washington, a été chargé de faire une ultime démarche auprès du gouvernement des Etats-Unis, afin de montrer que les nouveaux droits ne manqueraient pas de faire subir une sérieuse aggravation à la balance commerciale déjà déficitaire pour la Belgique, et d'appeler l'attention du gouvernement des Etats-Unis sur les effets fâcheux qui peuvent en résulter pour leurs relations économiques.

Aux Indes

Le bruit ayant couru que la police qui stationnait aux abords d'un grand magasin européen pour empêcher le boycottage avait malmené un volontaire, un groupe de partisans a conspué les policiers. Ceux-ci ont chargé à coups de bambous pour disperser le rassemblement. Dix personnes ont été blessées.

EN PEU DE MOTS...

— Les orages ont éclaté sur plusieurs régions et ont occasionné de gros dégâts, en Bourgogne, en Champagne. A Bar-le-Duc, une jeune femme a été foudroyée.

— Une nouvelle débacle a eu lieu à la Bourse de New-York, lundi. On estime à 4 milliards de dollars les pertes subies.

— Dans la vallée de Zin, près de Piesschor (Roumanie), un pont s'est effondré. Il y a eu 70 noyés.

— Les projets relatifs à la construction du môle d'escalade de la Pallice, sont approuvés. Les plus grands navires pourront être reçus de tout temps dans le port de la Pallice.

— On annonce la mort, à l'âge de 70 ans, de M. Elmer Ambrose Sperry, un des plus grands inventeurs des Etats-Unis.

NOS ÉCHOS

Au Théâtre-Français.

Une petite histoire qui nous fut contée par Mme Dussane.

On jouait Polyxène à la Comédie-Française. Au troisième rang de l'orchestre, un couple de bons commerçants suivait avec une émotion touchante le développement du drame. Et, comme d'habitude, cette hautaine tragédie de la Foi produisait une profonde impression sur le public.

Mais vint la fin du deuxième acte où Polyxène entraînant Néarque vers le temple, s'écrie :

Alions fouler aux pieds ce foudre ridicule Dont arme un bois pourri ce peuple trop Alions en éclairer l'aveuglement fatal ! Alions briser ces dieux de pierre et de métal !

Une sorte d'effarement figea les traits de la bonne dame. Elle ne comprenait pas. Qu'étaient-ce que ces hommes qui ne parlaient de rien moins que de briser les statues dans le temple ?

Se penchant vers son mari elle murmura :

— Mais de quelle religion qu'il est ce gars-là ?

Et lui, superbe, de répondre avec un haussement d'épaule de commisération :

— T'es donc pas vu que c'est un protestant ?

Palmes toujours vertes.

Le commerce des habits d'académicien ne doit pas être très actif, remarque la Liberté. On ne voit pas bien, en effet, qui peut vouloir en acquérir, à l'exception des quelques hautes personnalités qui se réunissent à l'Institut et qui, d'ailleurs, ne doivent guère les user, car ils les revêtent le moins souvent possible.

Il y eut, cependant, un moment où ce trafic dut être exceptionnellement florissant, c'est quand Rodolphe Sali installa son Chat Noir, rue de Laval, aujourd'hui rue Victor-Massé. Il avait imaginé de costumer ses garçons en académiciens, et il donna parfaitement suite à ce projet. Or, il y avait bien, au Chat Noir, une douzaine de serveurs, et tous furent habillés de l'habit brodé de vert et du pantalon à bandes vertes.

Ces tenues étaient strictement authentiques. On se demanda où Sans avait pu se les procurer, en aussi grand nombre et de quels immortels morts les défunctes déclassées se baladèrent dans la salle du rez-de-chaussée, allant de la pompe à bière aux tables de la clientèle.

La bonne raison.

C'est une histoire de Hambourg, plus savoureuse en dialecte, certes, mais enfin...

Le bruit se répand qu'une commère du quartier, Mme Brogel, est morte. Tout le monde est en émoi : une si brave femme ! Comment est-ce possible ! Mourir si vite ! Mme Müller appelle sa fille :

— Lise, vite, traverse la rue et demande si c'est vrai.

Lise part. Lise revient.

— Eh bien ? fait sa mère. Tu as demandé ?

— Non.

— Comment ? Pourquoi n'as-tu pas demandé, comme je t'avais dit ?

— J'ai pas osé.

— Petite sottise ! Et pourquoi ?

— Ça me gênait...

— Comme cela, tout d'un coup ? Tu es extraordinaire ! Pourquoi, encore une fois ?

Alors Lise : — Parce que Mme Brogel était en train de servir un client dans la boutique...

LECTURES ET IMPRESSIONS...

LA VIE AMOUREUSE DE MURAT...

M. Gustaves Guiches a bien voulu m'adresser, à peu de jours d'intervalle, un roman « la Part d'Amour », un superroman « la Vie amoureuse de Murat ». L'ardeur et la verve de notre compatriote éminent ne se démentent point. Bien au contraire, elles nous fournissent coup sur coup deux preuves de leur éclat et de leur diversité. D'une part, une étude de mœurs tout à fait actuelle puisqu'elle s'applique au monde de la cinématographie ; d'autre part, le geste renouvelé du plus étonnant paladin de l'épopée napoléonienne. Voilà bien deux sujets malaisés à traiter d'affilée ! Il faut, pour jouer ce jeu, la maîtrise d'un grand écrivain, curieux d'expériences et sûr de les réussir.

Nous parlerons aujourd'hui, si vous le voulez bien, du dernier seulement des ouvrages que je viens de nommer, tout au moins de celui que j'ai reçu le plus récemment. Si je lui accorde un tour de faveur, c'est, vous le comprenez, parce que notre pays du Quercy tient dans ce livre une belle place. M. Gustave Guiches ne marchande jamais la mise en vedette à sa province natale, pour peu que les circonstances s'y prêtent.

Dans les quatre premiers chapitres du livre, l'action se passe à Labastide-Fortanière. Murat y revient, y éprouve une déconvenue amoureuse, en repart pour l'armée.

Que dites-vous de cette veillée de gens qui attendent un séminariste et voient arriver un soldat ?

« Autour de la longue table, les dénouaillères tapotaient les noix à « petits coups de maillet et, quand le ventre des coquilles éclatait, on eût dit qu'il en sautait des grenouilles en or... »

Et de cette entrée du soldat lui-même :

« Surgit un soldat de haute stature, la peau bronzée, le visage rasé sauf de courts favoris en pattes de lapin, les yeux, tour à tour, rieurs, rusés, « caressants, terribles, l'air casseur, botté, sanglé dans un uniforme de cavalerie, joignant les talons, portant la main au bonnet de police » et proclamant, d'une voix si éclatante qu'elle ajoutait au moins trois « t » à la consonne finale : « Salut ! »

Enfin de cette rucée à travers le Causse, vers le destin :

« Et, comme un gigantesque cercle écarlate s'arrondissait à l'horizon, il lança son cheval au galop sur le soleil levant pour crever le grand « cerceau rouge derrière lequel l'homme souhaitait l'espérer, peut-être, lui aussi l'attendait... »

Murat prend l'épaulette, devient même officier supérieur. Cependant, il ne se sent point capable de remplir par ses propres moyens l'étrénelante carrière qu'il se propose. Il lui faut un chef. Il le trouve vite dans Bonaparte. La campagne d'Italie le fait général. L'Egypte le sacre héros. Il a conquis l'amour de Caroline, gagné les bonnes grâces de Joséphine. Napoléon s'oppose néanmoins au mariage de sa sœur et de son lieutenant. Mais Murat, — qui l'eût cru — manœuvre dans les salons aussi bien que sur les champs de bataille, tantôt à la housarde, tantôt en diplomate. Le 18 Brumaire lui sert à enlever le consentement du maître.

Voilà notre Quercynois lié à la jolie, à la vive, à l'intrigante Corse qui...

raffole de lui. Il la sait aussi affamée d'honneurs que lui, aussi résolue à ne pas se contenter des miettes du gâteau, à exiger sa large et substantielle part du festin impérial. Ils s'adorent ; mais l'ambition les attaque aussi fortement que l'amour. Ainsi associés, ils déjouent les intrigues, renversent les obstacles, font fléchir la raison d'Etat et les scrupules de l'Empereur. Ils rêvent de l'impossible et réalisent l'in vraisemblable. Gouverneur de Paris, Grand-Aigle et Grand-Dignitaire de la Légion, sénateur, Grand amiral de France (ce qui ne manque pas de pittoresque pour un Causse-nard !), duc de Berg et de Clèves, vice-roi d'Espagne, Murat monte de degré en degré vers le trône qu'il convoite et que sa femme exige. Il refuse la couronne de Portugal pour avoir celle de Naples. Elle lui échoue...

Les époux frénétiques seront-ils satisfaits, cette fois ? L'imaginez serait leur faire injure. Ce royaume qu'ils ont tant désiré leur semble indigne d'eux dès qu'ils en sont nantis. Impossible de mettre la main sur l'Italie entière. Mais la Sicile leur revient de droit. Tout le monde ne pensant pas ainsi, Caroline court à Paris pour enlever cette proie disputée. Elle y commet des imprudences telles que, devant le scandale elle n'ose plus faire tête. Presque honteusement, elle regagne Naples, en grand danger, comme Perrette, d'être battue ou répudiée...

Alors les jours sombres commencent. La campagne de Russie se termine en désastre. Et Murat abandonne son bienfaiteur, s'allie à l'Autriche, se tourne contre la France. Le châtimement ne se fait pas attendre. Il vient au paladin-félon de ce qu'il a de plus cher au monde, de sa femme dont il a appris l'avarissement conduite à Paris. Puis, un tourbillon d'infortunes le saisit et l'emporte, riant, criant, plastronnant, espérant contre tout espoir, jusqu'à la catastrophe finale : l'ultimatum de l'amiral Campbell, l'abandon de Naples, la fuite à Toulon, le passage en Corse, le débarquement en Calabre, le piteux échec du Pizzo et le peloton d'exécution...

En pleine ascension vers le pouvoir suprême, entre une ambassade à Rome et une chevauchée en Prusse, Murat qui n'oublia jamais son Quercy, conduisit sa femme à Labastide et à Cahors. Voici du tableau de ce retour au pays natal, tel que M. Gaston Guiches le brosse, quelques traits ensoleillés :

« Quelle réjouissance à La Bastide ! « Guirlandes ! Draps de lit fleuris de bouquets sur les murs des maisons, « pavage de Fête-Dieu ! Arc de triomphe à l'entrée du village. « En grand costume de général, il sauta du marchepied de la berline « dans les bras de sa mère que Caroline appela « maman ». On pleura, on riait. On cria d'enthousiasme... »

« Il promettait tout ce que l'on voulait, places, pensions, secours et à « d'anciens condisciples qui sollicitaient soixante mille francs pour la « réfection du Lycée, il assura, sans savoir comment il les aurait : Cent « mille ! Vous en aurez cent mille ! » « Il voulait tout revoir, même l'écurie... »

(Lire la suite en deuxième page)

Eug. GRANGÉ.

Le mari pratique.

Mme Nina Greenwood montre dans un article récent combien la pratique de la médecine scientifique a fait de progrès parmi les indigènes de l'Afrique du Nord.

Pourtant, il y a encore des réfractaires. Ainsi un riche propriétaire d'Algérie avait une de ses femmes gravement malade. Il fit venir un médecin qui lui demanda mille francs pour l'opération et les soins qu'exigeait la condition de la malade.

« Mais pour ce prix-là, docteur, dit l'Arabe, je préfère laisser mourir cette femme que j'ai déjà depuis longtemps et en acheter une autre. »

Ni plus, ni moins.

Un des critiques cinématographiques

les plus connus des Etats-Unis, M. Atkinson, vient de demander la protection de la police de New-York : en effet, à la suite d'un article dans lequel il s'était permis de mettre en doute que Greta Garbo, la « divine » Greta, eût les qualités requises pour le film parlant, il a reçu plusieurs lettres émanant de jeunes admirateurs de la star et le menaçant de l'abattre à coups de revolver.

Cuisine bourgeoise.

M. Edouard Herriot, qui est pétissant d'esprit, quand il est de bonne humeur, a répondu au discours de M. Léon Blum, faisant allusion aux décisions éducatrices du Congrès de Bordeaux, il a ainsi défini le parti socialiste :

— Restaurant ouvrier. Cuisine bourgeoise.

LE JOURNAL

Chronique du Lot

Lecture et impression

LA VIE AMOUREUSE DE MURAT...

(suite de l'article de première page)

Dans la note qui lui sert d'avant-propos, M. Guichés nous conte, avec le sourire, la genèse de son livre ; il nous indique les sources de sa documentation. Surtout, il nous montre dans son héros autre chose que le fier à bras de la légende. Pour lui, il faut voir dans Murat, — pour s'expliquer succès et revers, grandeurs et faiblesses, — l'influence de sa passion pour Caroline, cette Caroline « tendre et caressante », mais « nerveuse, violente, passionnée, sans scrupule quand « il s'agit de servir leur ambition républicaine et confondue dans leur « mutuel amour. »

Parmi les livres consultés par M. Guichés ne figurent point les lettres de la comtesse Rasponi, petite fille du roi de Naples. Ce recueil a fait récemment quelque bruit. Il dissipe plusieurs fables, apporte de la lumière dans quelques compartiments obscurs de l'histoire du premier Empire. Les raisons qu'il attribue à la défection de Murat corroborent les opinions de M. Guichés. Si elles ne justifient pas la conduite du beau-frère de Napoléon, elles la rendent mieux compréhensible.

Dans sa collection : « Leurs Amours », la librairie Ernest Flammarion a publié déjà près de quarante vies romancées d'hommes et de femmes illustres. Je n'ai pas tout lu, à beaucoup près. Mais du « Talma », d'André Antoine au « Chopin », d'Emile Vuilleumier, parmi les personnages qui m'ont été ainsi présentés, aucun ne m'a fait autant d'impression que le « Murat » de M. Gustave Guichés. Cette histoire d'un Quercynois par un Quercynois est saisissante de mouvement et de couleur. Elle va d'un train endiablé. M. Guichés charge du même élan que son héros. Ce livre a le panache du paladin dont il évoque les frasques et les exploits. Suivez ce récit ! Vous irez avec lui, tout haletant, d'une traite, de Labastide au Pizzo, comme on allait, au temps de Murat, de Paris à Berlin ou à Vienne, en fourrageurs !

Eug. GRANGÉ.

Hypothèques

Par arrêté du Directeur Général des Contributions directes et de l'enregistrement, du 18 juin 1930, M. Jean-Baptiste Bonnet, commis principal des hypothèques à Cahors, est élevé à la 5^e classe à la date du 1^{er} janvier 1930.

Nos félicitations.

Contributions Indirectes

M. Buffarot, receveur-entreposeur à Souillac, est élevé, sur place, à la 1^{re} classe.

MM. Saunal, Séguret, vérificateurs à Figeac, sont élevés à la 2^e classe.

M. Durand vérificateur à Cahors, est élevé à la 2^e classe.

M. Durand, vérificateur à St-Céré, est élevé à la 1^{re} classe.

M. Fantangié, vérificateur à Puy-l'Evêque, est élevé à la 2^e classe.

M. Billières, surintendant à Souillac, est nommé contrôleur à Pontoulon.

Nos félicitations.

Assistance publique

(Service de la Protection du 1^{er} âge)

Inspection médicale

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date des 19 et 24 mai 1930, les modifications suivantes ont été apportées dans la répartition des communes du département des 13^e, 18^e, 21^e, 23^e et 30^e circonscriptions médicales.

Les communes de Calviac, Comiac, Lamativie et Souceyrac sont distraites de la 13^e circonscription médicale, dont est chargé M. le Docteur Molinié, de Gagnac et rattachées à la 21^e Circonscription.

La commune de Lacam-d'Ourcet est distraite de la 23^e circonscription médicale, dont est chargé M. le Docteur Darnis, de St-Céré et rattachée à la 21^e circonscription.

M. le Docteur Lassale, de Souceyrac, est nommé médecin-inspecteur de la 21^e circonscription du service de la Protection du 1^{er} âge, qui comprend les communes de Calviac, Comiac, Gorges, Labastide-du-Haut-Mont, Lacam-d'Ourcet, Lamativie, Latronquière, St-Hilaire-Bessonies, Sennillac et Souceyrac.

M. le docteur Cassan, de Lacapelle-Marival, est nommé médecin-inspecteur de la 21^e circonscription bis, du Service de la Protection du 1^{er} âge, qui comprend les communes de Ladrat, Montet-et-Bouzal, Sabadel, St-Médard-Nicourby et Terrou.

Les communes de Laurettes et de St-Cirgues, de la 21^e circonscription, sont réunies à celles composant la 18^e circonscription, dont est chargé M. le Docteur Rozières, de Bagnac.

M. le Docteur Monnant, médecin aux Quatre-Routes, est nommé médecin-inspecteur de la 30^e circonscription bis, de la Protection du 1^{er} âge, composée des communes de Condât, les Quatre-Routes, Cavagnac et Strenquels, détachées, sur la demande de M. le Docteur Méjard, de Vayrac, de la 30^e circonscription, dont est chargé ce médecin.

La femme Citoyen

M. DE MONZIE DÉPOSE UNE PROPOSITION DE LOI

M. de Monzie vient de déposer une proposition de loi dont l'intitulé législatif dit qu'elle tend « à supprimer, pour les emplois civils et les mandats électifs toutes les distinctions « fondées sur la différence des « sexes. »

Ce n'est rien de moins que l'intégralité des droits civils et politiques accordée à la femme. Cette proposition porte la signature de treize députés à la suite de celle de M. de Monzie.

Elle est justifiée par un « exposé des motifs » où brille l'éloquence du député du Lot qui met à plaider cette cause une ardente sincérité et la plus grande force de persuasion. Nous allons essayer de le résumer. En voici d'abord le début qui précise l'état actuel des faits et des esprits :

« Messieurs,

« Au mois de mars, la Chambre refusait aux femmes le droit d'être magistrat ou greffier de tribunal.

« Au même moment, M. Lucien Romier, le sociologue le plus familier et sans doute le plus fameux de l'époque, publiait un ouvrage intitulé : « Promotion de la femme. »

« Au même moment, M. Raymond Poincaré, le plus célèbre des Français, publiait dans l'« Illustration » un article où il ironisait sur le refus des hommes de France d'admettre la femme dans la vie citoyenne.

« Au même moment, Miss Margaret Bonfield, ministre du Travail de la Grande-Bretagne, participait aux assises du travail international au nom d'un gouvernement auquel elle appartenait pour la seconde fois.

« Au même moment, la Commission du suffrage universel de la Chambre, saisie d'une proposition de loi de M. le pasteur Soulier, prenait l'avis de M. le Président du Conseil sur l'admission des indigènes algériens dans l'électorat français.

« Au même moment, il y avait en France 7 femmes professeur dans les facultés, 300 femmes inscrites dans les divers barreaux, quelque 1.000 femmes médecins, 140.000 fonctionnaires d'Etat.

« Au même moment, le plus grand prosateur français était une femme, le meilleur poète français, une femme aussi, le savant français le plus connu dans le monde une femme sans doute.

« Au même moment, le nombre des Françaises occupant un emploi en dehors de leur ménage s'élevait à 4 millions et demi sur moins de 13 millions de travailleurs (sans qu'il soit fait compte des professions agricoles).

« Au même moment, le Sénat achevait sa onzième année de résistance passive au vote émis le 20 mai 1919 par la Chambre des Députés, laquelle avait entériné les conclusions d'un rapport déposé par M. Ferdinand Buisson le 16 juillet 1919, en vue de conférer aux femmes de France l'électorat et l'éligibilité.

« Au même moment, la Conférence pour la codification du droit international se tenait à la Haye (mars-avril 1930) et la liste des membres appelés à délibérer sur cette codification essentielle à l'établissement d'un statut juridique de la paix comprenait des femmes de tous pays... »

Ayant ainsi fortement marqué l'injustice de ce « conservatisme masculin » et combien il est en désaccord avec les progrès partout réalisés du féminisme, M. de Monzie met ses adversaires en face de cette constatation : le féminisme est un fait acquis sur lequel on ne reviendra pas plus que sur le fait démocratique. En 1830, l'argent était le critérium du pays légal. C'est fini. Il n'y a plus à revenir là-dessus. En 1930, ce n'est plus l'argent, c'est le sexe. Cela finira...

« Nous condamnons en Hongrie », écrit M. de Monzie, « la mise en œuvre du numerus clausus, destiné à exclure des écoles ou des professions les juifs « trop empâtés au savoir et aux emplois. Mais nous appliquerions ce même système marqué de honte juridique pour exclure des magistratures judiciaires, législatives et municipales les femmes auxquelles nous avons précisément fourni les moyens de s'instruire, de s'émanciper, de se préparer à l'accomplissement de devoirs sans cesse élargis. Trop tard ! Si le suffrage fut décrété d'universalité, si l'instruction fut octroyée obligatoirement et indistinctement aux filles comme aux garçons, ce doit être en vue d'une égalité de pouvoir entre femmes et hommes qui est la conséquence « logique, inéluctable des prémisses « posées par la démocratie. »

Les adversaires ne font pas d'objections théoriques. Ils craignent un retour offensif du cléricisme. C'est évaluer bien médiocrement les résultats de la laïcité. D'ailleurs, nous n'avons pas le droit de faire ces procès de tendance. « Nul ne peut être inquisité pour ses opinions, même religieuses », dit la Déclaration des Droits de l'Homme. « Le suffrage des femmes « implique un aléa pour les institutions républicaines, mais le suffrage universel n'impliquait-il pas un formidable aléa pour les institutions nationales ? »

En Angleterre, en Allemagne, en Estonie, en Turquie même, l'égalité des droits est une conquête réalisée. En France, nous en ferons nous-mêmes.

Le Lot à Paris

LES ANCIENS ELÈVES DU LYCÉE GAMBETTA

Mercredi, 25 juin, aura lieu à Paris, chez notre compatriote M. Amagat, le dîner des anciens élèves, 8, rue Danton, (Téléph. Littré 47-83), Hôtel des Sociétés Savantes, près de l'École de Médecine, où l'on peut s'inscrire, ou bien chez le camarade Hérel, 40, rue de l'Annonciation, Paris, XVI^e (Téléph. Gutenberg 43-06).

C'est la troisième fois que le groupe se réunit dans ce restaurant, depuis que notre compatriote en a pris la direction.

Cette installation présente un intérêt régionaliste quercynois indiscutable, il suffira de rappeler ce qui s'est passé aux précédents dîners.

La salle qui n'a nullement changé a abrité pendant de longues années un dîner célèbre dans le monde artistico-littéraire, et connu sous le vocable de *Moulin à Sel*, genre Chat Noir. A sa tête, Duracher, homme d'une verve égale à celle de Salis, mais avec une culture littéraire infiniment supérieure. Le docteur Cayla, qui présidait le dîner était venu accompagné du peintre Didier-Pouget, lui aussi membre du Moulin à Sel. Il a rappelé tous ces souvenirs et fait l'histoire dudit Moulin. Mais cela ne pouvait suffire à des Quercynois férus de régionalisme, et à la fin du repas, il fut décidé, d'accord avec M. Amagat que sa maison allait devenir la maison du Quercy à Paris et que chacun s'emploierait à réaliser ce projet.

Le deuxième dîner devait marquer une étape importante dans cette réalisation.

Nous avons eu, en effet, la très agréable surprise de voir les murs nus de cette salle embellis d'une dizaine de tableaux dont les sujets nous étaient familiers. C'était notre camarade Despeyroux à qui nous devons sous le pseudonyme de Montal bien des sites de notre Quercy, — entre autres cette belle vue du Pont-Neuf avant sa déplorable destruction et du site du vieux Cahors qui le domine et l'encadre — qui nous avait fait cette surprise.

Après une ovation faite à l'artiste, nous avons pu admirer le Moulin de Coty, la cathédrale, les remparts, le Port-Bullier, l'Eglise St-Barthélemy, l'Eglise de Pradines, une ferme au Vigan, les gorges d'Autoire, la Dordogne à Carennac et enfin une très originale vue de Cahors et de son cercle de montagnes, prise de Bellevue sur la route qui conduit à Larroque.

Véritablement, nous étions en Quercy et quand sur le mur du fond nous pourrions contempler le Pont-Valenté et la tour du Lycée avec au premier plan la statue de Gambetta, ce sera vraiment la Maison du Quercy ; les plats régionaux et, le vin de Cahors aidant, ce sera le Lot à Paris !

Le dernier dîner avait réuni les camarades suivants : D' Albert, Autefages, Calvet, Cangardel, docteur Cayla, Couaillac, Chaumont, Delpech, Despeyroux, docteur Dujarric de la Rivière, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, Frezat Félix, Frezat Marc, docteur Robert Gagnayre, Hérel père, Hérel fils, Herrewyn, Lacam, Leygues, Marre, Mozères, Miquel, Pélissier, Puech, Rames, Serre, Vidal.

Puis l'assemblée a nommé un Conseil d'administration composé des camarades : docteur Albert, Calvet, Chaumont, Delpech, Frezat Marc et docteur Louis Gagnayre, Hérel père, Herrewyn, Leygues, Marre.

Son rôle est important et souvent difficile : retrouver et réunir les quelques 200 anciens élèves du Lycée de Cahors, vivant à Paris, est assez malaisé. Il demande l'appui de toutes les bonnes volontés.

Envoyer les renseignements à M. Hérel, 40, rue de l'Annonciation, Paris XVI^e et ceux qui sont de passage à Paris n'hésitent pas à venir s'asseoir à notre table.

« ... dans « l'esclavage de notre respect » pour la femme ? Et lui refuserons-nous tous les droits en lui rendant tous les hommages ? »

Pour répondre à ces questions M. de Monzie conclut ainsi :

« Nous ne saurions différer davantage de supprimer dans notre législation interne le privilège de sexe que notre vie civile rend de plus en plus « incompréhensible et insoutenable. »

« C'est pourquoi, en place d'énumérer « les cas où la capacité de la femme « doit être égale à celle de l'homme, nous proposons à la Chambre d'adopter une formule unique qui par voie « impérative, redresse la trop longue « inégalité de nos lois civiles et politiques. »

Et voici le texte de l'article unique dont se compose la proposition de loi :

« Article unique. — Est nulle et sans « effet toute distinction entre Français « suivant leur sexe pour la détermination des conditions d'aptitude aux « fonctions publiques ou aux mandats « électifs. »

« Toutes dispositions législatives ou « réglementaires contraires sont abrogées. »

Notre prochain feuilleton

C'est au célèbre écrivain, Gustave Guichés, au compatriote dont les Lotois sont fiers parce qu'il honore les lettres françaises, que nous avons demandé notre nouveau feuilleton

La Part d'Amour

Ce roman se passe dans le monde du Cinéma. En ce milieu bien moderne on voit naître, grandir et se développer un drame de cœur si fort et si vrai que nos lecteurs ne le suivront pas sans une profonde émotion.

Ce livre, tout récent, a été salué par la critique comme une grande œuvre. En remerciant son éminent auteur d'avoir bien voulu nous autoriser à le publier, nous sommes bien sûrs d'interpréter les sentiments de nos lecteurs auprès de qui il obtiendra le plus grand succès.

Subventions

Le Ministre de l'Intérieur vient d'adresser à MM. Loubet, Sénateur-Questeur, et de Monzie, Député du Lot, la lettre suivante :

« Paris, le 11 juin 1930.

« Vous avez bien voulu me signaler la demande de subvention formée par la commune de Puybrun (cimetière).

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, sur avis conforme de la Commission chargée de la répartition des fonds du produit des jeux, je viens d'accorder une subvention de 25.500 francs. »

Chemin de fer de Paris à Orléans

LES VINS DU RÉSEAU D'ORLÉANS

Désireuse de mieux faire connaître les ressources agricoles de son Réseau, la Compagnie d'Orléans convie, cette année, les sommeliers de Paris à la visite des vignobles et chais des régions du sud de son réseau, ainsi que des départements du Gers et des Basses-Pyrénées.

Trop de vins, remarquables par leurs qualités, sont encore méconnus en France et il n'est pas douteux qu'à côté des Bordeaux dont la renommée n'est plus à faire, bien des produits de la viticulture de la région de la Garonne, notamment, seraient dignes de figurer sur la table des grands restaurants parisiens.

Au cours de son déplacement, la mission visitera de nombreux chais de propriétaires et des caves de négociants, avec l'intention, de retour à Paris, de vanter comme il convient, les mérites des « mousseux » de Gaillac, des vins de carafe et de bouteilles du Lot, du Lot-et-Garonne et des Basses-Pyrénées, des armagnacs du Gers, etc...

Le but de développer la production fruitière et légumière, la compagnie d'Orléans organise le mercredi, 25 juin, une mission de producteurs de la région de Belvès, pour la visite des centres fruitiers de la vallée du Lot.

Cette mission permettra aux intéressés de constater les avantages que peuvent procurer les cultures fruitières et maraichères lorsqu'elles sont bien comprises.

Départ probable : 80 fr. Programme : départ de Belvès, le 25 juin, à 6 heures ; de Siorac-de-Belvès, départ à 7 heures, sur Sarlat, Souillac, arrivé à Cahors, à 10 h. 35. Visite des régions maraichères de Cabessut, de la Coopérative maraichère de Cahors et d'une usine de conserves. Déjeuner à l'hôtel de la Gare à 12 h. 30. Départ en autocars à 14 h. pour la visite des cultures fruitières de la vallée du Lot, Espère, Luzech, Puy-l'Evêque, Duravel, Fumel. Arrivée à Belvès à 22 h. 13.

Manœuvres de cadre

Les officiers de réserve de la 17^e région se rendront à Saint-Céré les vendredi 20 juin et samedi 21 juin, pour prendre part aux exercices de cadres qui se dérouleront entre Saint-Céré et Gramat. Ces officiers, au nombre de 300, seront sous la direction de M. le colonel Besset, directeur de l'instruction des officiers de réserve de la 17^e région. Le général Niécel présidera ces exercices de cadres.

Citations à l'ordre de la Nation

L'« Officiel » publie les citations suivantes à l'ordre de la Nation.

« Jay, tailleur à Montauban, a trouvé la mort en accomplissant de nombreux sauvetages, après avoir fait preuve d'héroïsme et de la plus grande abnégation, lors des inondations. »

« Poulit Adolphe, industriel à Montauban, modèle d'héroïsme et d'abnégation, a trouvé la mort en accomplissant de nombreux sauvetages lors des inondations de Montauban, le 3 mars. »

Nous saluons la belle mémoire de ces victimes du devoir, qui n'étaient pas inconnus à Cahors.

M. Poulit, notamment, était venu souvent dans notre ville pour prendre part aux fêtes sportives nautiques. Il ne comptait parmi nos équipes sportives que des camarades, des amis.

Trouville

Il a été trouvé un furet dans les environs de Cahors, à 7 kilomètres. Le réclamer au bureau de police.

CAHORS

NON ! CE N'EST PAS POSSIBLE !

Nous relevons dans un journal, le passage suivant d'un article relatif à la pêche et à la vente du « poisson ».

« Et nous lisons : « A propos de l'impôt sur les transports et du prix de la vie, on a parlé du poisson et il a été fait allusion à la pratique de certains pêcheurs qui rejettent à la mer le poisson qu'ils jugent superflu. »

« Par là, ils rarefient la marchandise et font augmenter les cours. »

« Oh ! oh ! nous avons eu une émotion !

Immédiatement, nous avons pensé à nos pescofis cadurciens.

Comment ! il y aurait des pêcheurs qui « rejettent le poisson qu'ils jugent superflu ! »

Mais non ! Nous avions lu l'article en question avec trop de rapidité : nous l'avons relu. Ouf !

Il s'agissait des pêcheurs du poisson de mer ! ! !

Car, qui nous aurait fait croire que nos pescofis cadurciens avaient pu, jamais, rejeter « du poisson superflu ? »

Voilà une accusation que l'on ne portera pas, que l'on ne pourra pas porter contre eux.

Les concours de pêche de juillet le prouvera hautement !

Et dire que, pendant 3 secondes, nous avons eu une mauvaise opinion de nos chers pescofis.

Qu'ils nous pardonnent !

L. B.

Assurances sociales

Par arrêté du 16 juin 1930, M. Berber est nommé commis principal de 4^e classe et Mlle Hélène Labarthe, commis de 2^e classe, des services départementaux des assurances sociales, à Cahors.

Les services départementaux des assurances sociales sont classés provisoirement en quatre catégories, en tenant compte des déclarations reçues à la date du 10 juin 1930.

Les services du Lot sont classés en troisième catégorie.

Hyménées

Nous apprenons le mariage de Mlle Madeleine Alagnoux, sténo-dactylographe au Cabinet du Préfet, avec M. André Lamazerolle, négociant à Chaseneuil (Charente).

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

405^e Section des Prévoyants de l'Avenir

Les membres de la 405^e section sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 22 juin à 10 h. 1/2, à l'hôtel de ville.

Ordre du jour : Congrès du 3 juillet 1930 qui se tiendra à Paris ; Questions diverses.

Le Président : HÉREL.

Accident

Un ouvrier forgeron de la Cie du P. O. M. Valéry était occupé à relever un wagon déraillé sur la voie, lorsqu'il ressentit une vive douleur dans les reins.

Déchirure musculaire dorso-lombaire du côté gauche. Incapacité de travail de 10 jours.

Encore un accident de moto

Le jeune Amoureux, garçon boucher à Souillac, et un de ses camarades Bacary, montés sur la même moto revenaient de Brive et roulaient à toute allure sur la route.

Arrivés à Cressensac, ils descendirent la côte à l'extrême vitesse. Malheureusement, le frein cassa, la moto dérapa et alla se jeter contre un tas de cailloux.

Les deux jeunes gens furent précipités sur le sol et se firent de nombreuses contusions.

Le conducteur d'une auto qui passa peu après les transporta à Souillac où des soins leur furent donnés.

C'est demain Vendredi 20, à 21 heures, que Le Prince Nyadeo, cet être étrange, intéressant, puissant, donnera sa première séance

au Palais des Fêtes

Ce n'est pas un fait, mais il stupéfie les savants, guérit les malades, intrigue... séduit et enthousiasme les foules.

Fête de la St-Jean

La jeunesse du faubourg Cabessut fêtera la Saint-Jean, le dimanche 22 juin, par un splendide feu de joie.

A cette occasion, un bal aura lieu avec un brillant orchestre.

Incendie

La gendarmerie de Puy-l'Evêque a informé le Parquet qu'un violent incendie avait éclaté mardi dans l'immeuble de M. Fourton, entrepreneur de transports au Moulin de Côte-Guilral.

L'incendie a éclaté vers 23 heures ; mais M. Fourton étant seul, ne put combattre le sinistre.

En quelques instants, les granges, les écuries, les hangars furent détruits.

La gendarmerie de Puy-l'Evêque fut prévenue, peu après ; l'alarme fut donnée et les secours arrivèrent.

La maison d'habitation, le matériel roulant furent préservés des flammes et quatre chevaux purent être sauvés.

Les pertes sont très élevées et insuffisamment couvertes par l'assurance. On ignore les causes de l'incendie.

Le Legs-Valette

Le Maire de Cahors avise les jeunes filles qui auraient l'intention de contracter mariage le 14 juillet prochain en bénéficiant du legs Valette, qu'elles devront remettre leurs demandes à la Mairie au bureau du Secrétaire Général, avant le 30 juin courant.

Obsèques

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Louise Laucou, née Bousquet, décédée à Cahors, épouse de M. Laucou, propriétaire à Cabessut.

Cette mort met en deuil les familles Laucou, Bousquet, Brunet, Meillard, Violeau, Bédue.

Aux obsèques qui ont été célébrées mercredi matin, assistait une foule nombreuse qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à M. Joseph Laucou, à sa fille, à la famille nos sincères condoléances.

ON DEMANDE

DES APPRENTIS

à l'imprimerie du

Journal du Lot

Arrestation

La gendarmerie de St-Céré a procédé à l'arrestation d'un étranger, habitant la commune depuis 15 jours avec une jeune femme.

L'allure du couple paraissait mystérieuse à la gendarmerie qui ouvrit une enquête et procéda à l'interrogatoire des deux personnes.

L'homme déclara se nommer Boillot et montra des papiers à ce nom. Mais pressé de questions, il reconnut qu'il avait acheté ces papiers pour la somme de 10 francs à un vagabond, en 1925.

Il déclara sa véritable identité qui serait la suivante : Suggisberg Jean, né le 20 novembre 1863, à Berne (Suisse). Marié en 1897 à Baden, il a divorcé en 1901 et s'est remarié en 1919 ; mais sa femme est morte en 1925.

Suggisberg a raconté qu'il avait servi pendant 5 ans, dans la légion étrangère, qu'il avait travaillé en 1927, dans une usine électrique à Souceyrac et qu'il avait été engagé, en qualité de contrôleur, dans le cirque Fratellini.

Il avait connu la femme qui est avec lui à Evreux. Elle est âgée de 23 ans.

La gendarmerie de St-Céré a arrêté le couple et continue son enquête pour vérifier les déclarations de Suggisberg.

Pour purger sa peine

Un employé du service du concassage, nommé B..., condamné à 15 jours de prison, pour délit de faits, oubliés de répondre aux invitations qui lui étaient adressées de se rendre à la prison pour purger sa peine.

Les gendarmes de Cahors le rencontrèrent et lui rafraîchirent la mémoire.

Aussi bien, B... les suivit à la prison.

2° Classement individuel (Catégorie A) : 1° M. Périé Emile de l'U. S. Duravelloise ; 2° M. Grafeuille René de l'Espérance Maunouze ; 3° M. Gausières Louis du Réveil sportif de Castelnaud ; 4° M. Béziat André du Foot ball Club Bastidain.

(Catégorie B) : 1° M. Magot Robert de l'Avenir olympique de Lacapelle-Marival ; 2° M. Courbessou du Club Salviacois ; 3° M. Fourt Albert de l'U. S. Sérignacoise ; 4° M. Esquier Roger de l'Espérance Maunouze ; 5° M. Soulié Fernand de la Société de tir de Nozac.

La Coupe du Quercy détenue depuis l'an dernier par l'U. S. Maunouze passe cette année à la Vaillante de Soturac dont les deux délégués ont obtenu des résultats remarquables.

Le Capitaine BRUNIE, Chef du Service départemental d'E. P. du Lot.

AVENIR CADURCIEN

PROGRAMME DU JEUDI 19 JUIN

1. Sous le ciel bleu, P. R. Petit.
2. Phi-Phi, fantaisie sur l'opéra, redemandé, Christiné.
3. Le Châlet, air de basse, Adam.
4. Le Petit Duc, fantaisie sur l'opéra, (Soliste M. Nègre) Lecocq.
5. Le Diable bleu, Défilé avec tambours et clairons, 1^{re} audition Mougout. Allées Fénélon, de 21 h. à 22 h.

Les « Amis de l'Harmonie »

CONCERT DU VENDREDI 20 JUIN

1. Allegro de Concert. xxx.
2. Le Mariage Secret (Ouv.). Glimosa.
3. Océana (Valse). Popy.
4. Les Saltimbanques (Fant.). L. Gannes.
5. Pour les Bambins (Polka). Forbach.

Allées Fénélon, de 21 h. à 22 heures

Le Concert sera dirigé par M. Calès.

Arrondissement de Cahors

Lauzès

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de notre compatriote, M. Baptiste Lalo, ancien employé des contributions indirectes, décédé à Paris, à l'âge de 62 ans.

M. Lalo était originaire de Lauzès où il était apparenté à de nombreuses familles auxquelles nous adressons nos sincères condoléances.

Montcuq

Foire du 17 juin. — Les travaux agricoles étant très en retard, il en est résulté que cette foire a été peu importante.

Animaux des espèces bovine et ovine en petit nombre.

Transactions assez faibles.

Cours qui ont été pratiqués :

Marché aux bestiaux. — Boufs de travail, de 6.500 à 7.500 fr. ; vaches de 6.000 à 6.500 fr. ; génisses, de 4.000 à 5.000 fr. ; taurillons, de 3.500 à 4.000 fr. ; tout la paire ; bœufs pour la boucherie, de 280 à 300 fr. ; vaches, de 230 à 250 fr. ; tout les 50 kilos ; veaux, de 8 à 9 fr. ; chevreaux, de 5 à 6 fr. ; agneaux, 6 fr. 50 moutons, 5 fr. ; tout le kilo ; brebis d'élevage, de 160 à 200 fr. ; moutons de 140 à 180 fr. ; tout la pièce ; porcelets, de 300 à 350 fr. pièce, suivant la grosseur.

Marché à la volaille. — Poulets, 8 fr. ; poultes, 5 fr. ; canards, de 4 fr. 50 à 5 fr. ; dindons, 5 fr. ; lapins 3 fr. ; tout le demi-kilo ; pintades, de 32 à 36 fr. ; pigeons, de 7 à 10 fr. ; tout la paire ; œufs, 4 fr. 50 la douzaine ; forts oisons, de 65 à 80 fr. ; oisons de 48 à 50 fr. ; canelons mullards, de 30 à 35 fr. ; canelons communs, de 12 à 15 fr. ; tout la paire.

Marché au jardinage. — Choux à planter, 2 fr. ; poireaux, 3 fr. ; oignons, 2 fr. 50 ; salades diverses, 1 fr. 25, le tout le paquet ; tomates, 3 fr. aubergines, 3 fr. ; tout la douzaine. Choux pommes, de 1 fr. à 1 fr. 50 ; salades diverses, 0 fr. 75 ; oignons, 1 fr. 25, le tout le paquet, ail, 2 fr. ; poireaux, 1 fr. 50, le tout la douzaine.

Primeurs — Pommes de terre nouvelles, 3 fr. ; pois, 1 fr. 50 ; fèves, 1 fr. 50 ; fraises, de 7 à 12 fr. ; cerises, 4 fr. ; le tout le kilo ; artichauts,

1 fr. 50 le paquet de trois ; asperges, de 5 à 7 fr. la botte

Halle aux grains. — Aucun apport. Marché aux petits pois. — De 40 à 50 fr. les 50 kilos.

La prochaine foire aura lieu le lundi 30 juin.

Bagat

Nécrologie. — On annonce la mort de Mme Julia, du hameau de la Tuque. Elle était âgée de 64 ans. Elle était originaire de Psycheproux. Nos condoléances à la famille.

St-Matré

Pigeon voyageur. — Un pigeon voyageur a été capturé à St-Matré par M. Lacombe, facteur des postes. Il est marqué comme suit :

186-B-31. — 008125-V-29. — France.

Félicitations à M. Lacombe, qui a pu prendre cet acte volatyle, de faire connaître son acte avec l'assurance qu'il le rendra à son légitime propriétaire.

M. Monteil, également facteur des postes, en a vu un second, le même jour, 16 courant, près de sa maison, à Coulourges, mais il n'a pas pu le capturer. Il a reconnu que c'était un pigeon voyageur, à la bague qu'il lui a pu distinguer à l'une de ses pattes.

Le passage de ces oiseaux est une particularité rare à notre pays.

St-Cirq-Lapopie

Fête des Fraises. — Comme tous les ans, le Comité des Fêtes organise la Fête des Fraises qui aura lieu les 21, 22 et 23 juin. En voici le programme détaillé.

Samedi 21 : 17 heures, réception de la musique à la gare de Saint-Cirq-Lapopie, Aubade à la municipalité. — 18 h. 30, tour de ville en musique. — 19 h. 30, apéritif-concert. — 20 h., dîner. — 21 h. 30, bal champêtre. — 23 h, farandole.

Dimanche, 22 : 6 h., salves d'artillerie, réveil en fanfare. — 8 h., tour de ville en musique. — 10 h., Hymne au monument aux morts de la grande guerre. — 12 h., Aubade aux habitants avec distribution de bouquets. — 15 h. 30, grand bal de jour. — 19 h., Apéritif-concert. — 21 h. 30, grand bal de nuit. — 24 h., retraite aux flambeaux.

Lundi, 23. — Même programme que la veille. L'après-midi sera marqué par une série de jeux très amusants et inédits. — A minuit, farandole d'adieu terminée par un réveil nocturne.

Un orchestre de choix placé sous la direction de notre sympathique compatriote, M. Moullhéat, jouera les meilleurs morceaux de son répertoire ainsi que les danses les plus modernes.

Le Comité espère que tous les invités jeunes ou âgés s'en donneront à cœur joie.

Le Comité des Fêtes prévient les invités qu'il ne répond pas des accidents. Le meilleur accueil est réservé à tous les étrangers qui rehausseront de leur présence l'éclat de nos fêtes si renommées.

Le Comité.

Ces jours derniers, une foule nombreuse a accompagné à sa dernière demeure un bien brave homme, M. Petit, propriétaire au hameau de Pradines (St-Cirq-Lapopie).

M. Petit était âgé de 80 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. le D^r F. Pezet, maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Après avoir pris connaissance d'une lettre du notaire de Mlle Pradeyrol, propriétaire du terrain dit « Champ St-Barthélemy », le Conseil accepte les propositions présentées et décide d'en faire l'acquisition pour y aménager un terrain de jeux communaux et de sports.

L'offre présentée ensuite par le no-

taire de Mme Lacam pour la cession à la ville de terrains nécessaires au percement de la nouvelle voie de 1.200 mètres, au prolongement de la rue Paul-Bert et à la réalisation de plusieurs autres projets est rejetée.

L'acquisition de ces terrains sera poursuivie par voie d'expropriation.

Un prêt de 84.000 francs est demandé à la Caisse d'Avance aux communes pour la réfection des chemins ruraux et la construction d'abreuvoirs-lavoirs.

Décision est prise de contracter un emprunt de 430.000 francs au Crédit Foncier pour la réalisation de divers projets comportant l'embellissement et l'assainissement de la Ville. Les centimes nécessaires à l'amortissement de ces emprunts étant devenus disponibles, il n'en résulte pas de nouvelle charge pour le contribuable.

Une demande de déclaration d'utilité publique sera faite pour le prolongement de la rue Paul-Bert aussi bien vers le quai que vers le faubourg d'Anjou.

Une Sous-Commission est désignée pour une étude approfondie de la taxe des prestations et de la taxe vicinale et à la majorité des membres présents, la taxe des prestations est maintenue pour l'exercice 1931.

Une subvention de 1.500 francs est accordée pour 1930 à la poste omnibus-rurale.

Le budget présenté par le Service Vicinal pour l'exercice 1931 est adopté.

La dépense de 4.566 francs relative à l'assistance médicale gratuite pour le 1^{er} trimestre est approuvée.

Deux demandes d'allocation militaire reçoivent un avis favorable.

La liste des personnes admises à l'assistance aux vieillards et à l'assistance aux femmes en couches est ensuite arrêtée et le budget du Bureau de Bienfaisance pour l'exercice 1931 est approuvé.

A l'occasion du Congrès des Anciens Combattants qui se tiendra le 20 juillet, une subvention de 1.000 fr. est votée.

Création d'un office municipal de placement gratuit. — Dans le but de donner aux employeurs de plus grandes facilités pour le recrutement de leur personnel et de permettre aux personnes en quête d'une occupation de trouver plus aisément l'emploi qui leur convient, la Municipalité de Figeac a institué un office de placement gratuit.

Dès maintenant, les offres et les demandes d'emplois sont reçues au secrétariat de la Mairie.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Fêtes de la St-Jean. — Dans quelques jours, les affiches annonceront le programme complet des Fêtes.

Aux attractions déjà signalées va s'ajouter celle de la venue à Gourdon d'une excellente musique militaire.

Notre éminent Député M. Malvy que rien de ce qui touche aux intérêts de Gourdon ne laisse indifférent, a obtenu, sur la prière du Comité, de faire désigner par M. le Ministre de la Guerre, pour participer aux Fêtes de Gourdon, la musique militaire du 156^e régiment d'Infanterie de Brive. Cette musique, revenue de Rhénanie, il y a quelques jours à peine, arrive précédée d'une excellente réputation. Elle a causé une grosse impression à Brive. Il suffit de lire les journaux pour être édifié.

Avec les « Chanteurs montagnards », déjà annoncés, c'est donc à un régal de musique vocale et instrumentale que les Gourdonnais seront conviés, tout en admirant la fête régionaliste à laquelle participeront quelques poètes quercynois, sans parler du concours de cassage de noix, de flage de laine et des nombreuses et charmantes gourdonnaises qui feront admirer le vieux costume du pays.

La place manqueraient maintenant pour parler de tout ce qui fera d'admiration du public pendant ces trois jours de fêtes. Les affiches diront le reste.

VI

LA CHARTREUSE DE PRÉMOI

Huit jours Elisabeth attendit une nouvelle visite d'Albert après cette étrange scène de jalousie. Chaque matin, à l'heure où d'habitude il arrivait, elle emmenait ses enfants sur le chemin jusqu'à l'oree du sentier qui contourne le château de Saint-Ferriol pour descendre en lacets par les prés à Uriage.

— Ne le vois-tu pas ? demandait-elle sans cesse, à Marie-Louise qui avait des yeux perçants.

Mais il fallut rentrer sans lui pour déjeuner. Inquiète de cette absence qui se prolongeait, elle se rendit à Grenoble. Elle le trouva au boulevard des Adieux, et fut surprise de la fatigue de ses traits. Pourquoi ne revenait-il plus ? Il lui expliqua que la demi-séparation lui était plus cruelle qu'une séparation complète et qu'il fallait choisir : ou reprendre la vie commune, ou reconnaître définitivement que c'était impossible.

— Venez, dit-elle. Vous ne vous en irez plus.

— Vous le voulez ?

Oui.

Le lendemain il monta avec ses livres et ses bagages. Singulier moment pour une villégiature en montagne, remarqua le muletier qui transporta les colis. On était déjà en octobre, et les derniers baigneurs avaient pris la

Gramat

Pour les pauvres. — Lors de son passage à Gramat et à l'issue d'un confraternel banquet, l'Harmonie de Viviez (Aveyron) fit une quête, qui rapporta la coquette somme de 143 fr., qui fut versée au Bureau de Bienfaisance de Gramat.

Au nom des pauvres, nous leur disons un grand merci, comme nous tenons à les féliciter du dévouement qu'ils ont donné à la population gramatoise, qui a hautement apprécié leur talent.

Salviac

Théâtre Guignol. — Durant quelques soirées Salviac a été en gaité ; le théâtre Guignol a donné plusieurs représentations où petits et grands ont ri à gorge déployée suivant l'expression usitée.

Malgré les durs travaux de la saison, nous avons remarqué la présence à ce théâtre de fantoches de nombreux travailleurs venus pour se délasser, car le rire est le propre de l'homme, on l'a dit avant nous, il délasse et facilite la digestion.

Nos bons docteurs confirmeraient sans aucun doute nos dires.

Certes la morale qui découle de petites saynètes n'est pas à recommander dans une Société organisée comme la nôtre, mais le peuple voit toujours avec plaisir rosser le commissaire, les gendarmes et même ou surtout l'huissier.

Somme toute cela n'est pas méchant et Guignol lui aussi un jour où l'autre trouve son maître.

La fête de la St-Jacques. — Une réunion préparative en vue de célébrer la fête de la St-Jacques a eu lieu dimanche 15 juin à la mairie de Salviac.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre ce premier contact de nos jeunes gens et de nos commerçants n'a donné aucun résultat.

Nous sommes habitués à ces aléas, mais nous sommes persuadés que lors des réunions prochaines, jeunes gens et commerçants s'entendront facilement pour donner à notre fête locale tout l'éclat des fêtes passées.

Souillac

A propos de tourisme. — Depuis la manifestation du 1^{er} juin à Souillac, où il fut démontré que les questions se rapportant au tourisme et à son développement ne laissent plus personne indifférent dans notre région, les gens de Souillac se remuent.

Souillac est un centre de communication très important ; des lignes de chemin de fer à grand trafic s'y croisent ; deux routes nationales que fréquentent de plus en plus les automobiles de tourisme traversent Souillac, le site d'abord d'excellents hôtels, qui à grand renfort d'affiches incitent les touristes à s'y arrêter, tout que pendant tout l'été, le nombre des personnes qui villégiaturent à Souillac plusieurs jours, voire plusieurs semaines, augmentent chaque année.

Souillac est devenu une véritable station d'été.

Pour satisfaire cette clientèle de touristes, Souillac est en train de se mieux organiser.

Autour du Syndicat d'Initiative toutes les bonnes volontés viennent se grouper ; de cette union est résultée une force agissante qui paraît capable de réaliser les plus grands projets tellement qu'il est question de constituer à Souillac une Société pour la création d'un service modèle d'auto-cars et de voitures de tourisme.

Souillac devient ainsi une sorte de base d'excursion dans la vallée de la Dordogne en amont vers Beaulieu et St-Céré, en aval vers Beynac et les Eyzies.

Des personnalités de Souillac s'occupent activement de la réalisation de ce projet. André Bizac, serail, dit-on, chargé de la direction de cette entreprise. C'est déjà dire que l'affaire est en bonnes mains et déjà en voie de réalisation.

Société de pêche. — Nous apprenons avec plaisir que la Société des pêcheurs à la ligne de notre ville organise pour le 27 juillet un concours de pêche doté de nombreux prix et suivi d'un grand banquet.

Les pêcheurs des sociétés voisines seront les bienvenus. Mais nous espérons bien que les Souillacois auront à cœur de venir nombreux à ce banquet, encourageant ainsi par leur présence l'activité des membres du bureau qui pour repeupler notre belle Dordogne, qui en a tant besoin, ne

ménagent ni leurs efforts, ni leur temps.

Nous donnerons dans quelques jours des précisions sur les conditions de ce concours.

Vayrac

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Levat, décédée à l'âge de 77 ans.

Nos condoléances à la famille.

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'Agence Havas 62 Rue de Richelieu. PARIS

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 15.

Tués par la foudre

De Bucarest. — Quatre personnes réfugiées, au cours d'un orage, dans une église du village Soars, ont été tuées par la foudre.

Belle fin de noces !

De Prague. — Après un mariage célébré à Sukawa, une bagarre générale a éclaté entre tous les invités de la noce.

Un jeune homme a été tué et une cinquantaine de personnes blessées. Le gendarmier a arrêté tous les invités, y compris le couple nuptial.

Pas de nouvelles de l'aviateur Guillaumet

De Buenos-Aires. — On n'a, encore, aucune nouvelle de l'aviateur Guillaumet, disparu dans les Cordillères. Cinq avions effectuent des recherches.

35 mineurs tués

De Moscou. — Un coup de grisou dans une mine, près d'Artemovsk a causé la mort de 35 mineurs.

REMERCIEMENTS

Les familles CAPSAL, employé au P.-O., BELBEN, menuisier à Cahors et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Marie CAPSAL née GUILHEM

SURVEILLEZ LA CROISSANCE DE VOS ENFANTS

Vous savez que tout organisme en état de croissance a besoin d'être efficacement soutenu. Ne confiez qu'à la Quintonine le soin d'améliorer et de reconstruire une santé affaiblie. Elle seule, au moyen des produits de tout premier ordre et choisis avec soin qui la composent, vous donnera les résultats que vous attendez. La Quintonine a fait ses preuves et se recommande par ses qualités mêmes. D'un goût très agréable, elle régularise aussi les fonctions digestives et est à la portée des estomacs les plus délicats : 4 fr. 95. Toutes pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE UN APPRENTI PATISSIER

PATISSERIE LAVERGNE - CAHORS

Perdu

Il a été perdu sur le parcours rue Portail-Alban, rue Fondue-Haute à la Halle un portefeuille contenant une somme assez importante appartenant à M. DELMAS, charcutier, rue du Portail-Alban. — Bonne récompense à qui le rapportera.

PÊCHEURS !!!

C'est dimanche l'ouverture de la pêche ! Si vous manquez quelques articles, adressez-vous donc au

BAZAR DE LA PROMENADE
Victor PRIOLO

qui vous fournira ce dont vous aurez besoin à des prix surprenants de bon marché.

Assticots et appâts de toutes sortes

QUOI QU'ON DISE !
QUOI QU'ON FASSE !

L'Industrie Laitière des Causses du Quercy, rue St-James, sera toujours le marché régulateur des laits, beurres, fromages.

Sa qualité, ses prix ont obtenu la confiance de toutes les ménagères.

ETUDE
DE
M^e VALMARY
NOTAIRE

CASTELNAU-MONTRATIER (Lot)

CESSION
DE
FONDS DE COMMERCE

Seconde insertion

Suivant contrat de mariage reçu par Maître VALMARY, notaire à Castelnau-Montrâtier, le trente mai mil neuf cent trente, et enregistré à Castelnau le cinq juin, folio 124, case 636, Monsieur TESTUT Léon, propriétaire négociant, et dame LARROQUE Elodie, mariés, demeurant ensemble à Saint-Cyprien, canton de Montcuq, ont fait donation à TESTUT Camille-Joseph-Rémy, négociant, leur fils, demeurant aussi à Saint-Cyprien, du fonds de commerce d'épicerie-mercerie, exploité au dit lieu, et comprenant le matériel, l'achalandage, la clientèle et toutes les marchandises en magasin.

Mention de cet acte a été faite au Bulletin officiel des ventes et cessions de fonds de commerce portant la date du quatorze juin mil neuf cent trente.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître VALMARY, notaire à Castelnau, dans les dix jours qui suivront la présente insertion.

Pour seconde insertion :
R. VALMARY.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE
du sieur MIALET Louis,
Cycles, à Cahors,
rue Brives, n° 5

Convocation des Créanciers pour Concordat ou Contrat d'union.

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se rendre :

Le deux juillet prochain, jour de mercredi, à treize heures trente.

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

Pour entendre le rapport qui sera fait par le liquidateur sur l'état de la liquidation judiciaire dont qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, — délibérer, séance tenante, sur les propositions qui pourront être faites par le liquidé pour obtenir le concordat, — et, en cas de refus, exprimer leur avis sur le maintien ou le remplacement du liquidateur.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatorze de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier,
E. MANEYROL.

Feuilleton du « Journal du Lot » 73

LES YEUX QUI S'OUVRENT

PAR
Henry BORDEAUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

1^{er} Mal effroyable n'est permis à Paris.

QUATRIEME PARTIE

V

LE FANTÔME

— Lisez-la et détruisez-la. J'y ai répondu hier. Elle n'écrit plus.

— En ai-je le droit ?

Oui.

Elle venait de recevoir l'enveloppe, quand Albert, après avoir traversé la maison, entra dans le verger.

— Je vous cherchais, dit-il à sa femme.

En apercevant Philippe, sa figure se rembrunit. La veille, au déjeuner de Mme Passerat, il avait mal supporté que le charme d'Elisabeth se fût exercé sur d'autres que sur lui-même, et après avoir impatiemment essayé

d'attendre au lendemain, il n'avait pu finir sa journée sans monter à Saint-Martin la revoir. Il la revit un peu troublée, avec la lettre dans la main.

Philippe, après quelques propos, se leva et prit congé d'Elisabeth :

— Je suivrai votre conseil, madame. Il serra la main de son ami que sans peine il dispensa de l'accompagner. Dès qu'il se fut éloigné, Albert revint vers sa femme et d'une voix sèche il s'informa :

— Quel conseil voulait-il ? Suis-je indiscret ?

— Il m'annonçait son mariage.

— Avec Mlle Rivière ?

Oui.

— La pauvre fille !

— Pourquoi ?

— Mais parce qu'il vous aime.

Il ne s'apercevait pas que cette prédiction l'atteignait elle-même. Elle l'arrêta d'un ton de reproche :

— Albert !

— Il m'a avoué, à moi, qu'il avait un culte pour vous. Oui, le premier, il vous a comprise, il a deviné cette force intérieure que, moi, je n'avais pas su éveiller. Je suis jaloux de lui, jaloux horriblement, non parce que je vous soupçonne de l'avoir jamais encouragé par un mot, — aucun soupçon n'a pu vous effleurer quand vous étiez seule et abandonnée, — mais parce que je n'admets pas qu'un autre puisse aujourd'hui vous connaître et vous aimer plus que moi.

— Albert ! murmura-t-elle,

GRANDE FIRME AUTOMOBILE FRANÇAISE
demande partout
Personnes bonne culture générale
ayant déjà situation et entrent,
comme

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX,
et particulièrement dans sous-préfectures.
Première lettre avec références
et curriculum vitae :

MOREAU, Bureau, 15, boîte postale, 3, PARIS.

PRÊTS immédiats Fonctionnaires,
employés adm. OFFICE DES
FONCTIONNAIRES, Bordeaux
S'adresser **MARFAING, Expert, Cahors.**

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Si vous voulez aller
aux Gorges du Tarn
passez par Rocamadour

Rocamadour qui joint à sa situation
merveilleuse et à son pèlerinage célè-
bre, le privilège d'être un excellent
centre d'excursion dans le haut-Quer-
cy, est le meilleur point de départ
pour un voyage aux Gorges du Tarn.
Un ensemble de sites pittoresques re-
lie en effet le Haut-Quercy à cette ré-
gion si curieuse et le circuit ramène le
voyageur par le beau pays de l'Albi-
geois et du Rouergue.

Le voyage pourra se faire agréable-
ment en 6 jours par un circuit d'auto-
car fonctionnant du 1^{er} juin au 16 sep-

tembre 1930 ; ce circuit permettra
notamment la visite du Gouffre de
Padirac, de Conques, de la vallée du
Lot, de Rodez, des Gorges du Tarn
entre Sainte-Enimie et Le Rozier, de
la Grotte de l'Aven Armand, de Mil-
lau, d'Albi, de Villefranche-de-Rouer-
gue et Cahors, des décors changeants
des vallées du Lot et du Célé.

Prix du transport pour le parcours
complet : 445 fr. (Supplément de
12 frs pour le trajet en barque de la
Malène au cirque des Baumes). Par-
cours partiels acceptés dans la mesure
des places disponibles aux étapes.

Pour renseignements complémen-
taires et billets, s'adresser notam-
ment : à l'agence de la Cie d'Orléans,
16, Bd des Capucines, à Paris ou à
M. Lalo, à Gramat (Lot).

Ce bureau délivre les diverses caté-
gories de billets au départ de Paris pour
toutes gares des réseaux d'Orléans,
du Midi, du Nord, de l'Est et d'Alsace
et de Lorraine, et fournit tous renseigne-
ments et brochures concernant les voya-
ges sur ces réseaux. Il donne suite, dans
la limite des places disponibles, aux de-
mandes de locations de places dans les
trains rapides et express au départ de
Paris-Quai d'Orsay et Paris-Austerlitz
(délai maximum : deux semaines, soit 14
jours avant la date fixée pour le départ,
ce jour compris).

D'autre part, du 1^{er} juin au 30 septem-
bre 1930 inclus, les bagages à destination
du Réseau d'Orléans et de ses au delà
sont acceptés à l'enregistrement, à ce
Bureau, comme ils le seraient dans une
gare ; en outre de la taxe afférente au
transport par chemin de fer, il est perçu
pour le transport de ces bagages, entre
le dit bureau et la gare de départ, les
prix ci-après :

un colis 2 francs
Cinq colis en sus du premier ... 1 franc

Ce bureau est ouvert tous les jours,
sauf les dimanches et jours fériés, de
8 h. à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heu-
res.

**Voyage de six jours en autocar
de ROCAMADOUR à ROCAMADOUR
par les GORGES DU TARN**

Départ de Rocamadour tous les diman-
ches en Juin ; tous les dimanches, lundis
et mardis, du 1^{er} Juillet au 16 Septembre
1930.

(Départ facultatif le lundi en Juin, le
mercredi du 2 Juillet au 17 Septem-
bre).

1^{re} journée : Rocamadour, Gouffre de
Padirac, St-Céré, Figeac, Maurs ;
2^e journée : Maurs, Conques, Entray-
gues, Estaing, Rodez, Bozouls, Espalion ;
3^e journée : Espalion, Ste-Enimie, des-
cent du Tarn en barque de la Malène au
cirque des Baumes, Le Rozier ;

4^e journée : Le Rozier, Meyrueis, Aven,
Armand, Millau, St.-Romé du Tarn,
Valence d'Albigeois, Albi ;

5^e journée : Albi, Cordes, Villefranche
de Rouergue, Cajarc, St-Cirq-la-Popie,
Cahors ;

6^e journée : Cahors, Vallée Lot, Cabre-
par, Vallée du Célé, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage
complet : 445 frs. (supplément de 12 frs.
pour le trajet en barque dans les gorges
du Tarn).

Pour tous renseignements et billets,

s'adresser notamment à l'agence de la
Cie d'Orléans 16, Boul. des Capucines, à
la Maison du Tourisme 53, Avenue George
V, à Paris ou à M. Lalo, à Gramat (Lot).

**Un bon renseignement
pour les propriétaires d'automobiles**

« Le Temps c'est de l'argent » dit le
proverbe ; gagner à la fois du temps et
de l'argent, c'est gagner deux fois de
l'argent. Ainsi font les automobilistes qui
profitent du tarif spécial à prix réduits
de la Compagnie d'Orléans pour le trans-
port des automobiles.

Echappant aux fatigues de la route, ils
prennent le train, isolément ou en famille
pour se rendre à certains centres de
tourisme et de villégiature du réseau
d'Orléans, pendant que leur voiture,
chargée sur wagon, les suit à des condi-
tions exceptionnellement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser à
Paris, aux Services Commerciaux de la
Cie d'Orléans, 1, place Valhubert ; à son
Agence, 16, Boulevard des Capucines ;
aux bureaux de renseignements de la
gare de Paris-Quai d'Orsay, de Paris-
Austerlitz et 126, Boulevard Raspail à la
Maison du Tourisme, 53, Avenue George-
V ; dans les gares et bureaux de ville
de la dite Compagnie.

La Phosphide Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE
Remplace agréablement et avantageusement
L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5^e édition,
page 138, M. le Docteur MARTINET affirme que « les
« iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les
« arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de
« choix du lymphatisme et de la scrofule ».

ACTIONS ET INDICATIONS de
la PHOSPHIDE GARNAL
Spécifique du lymphatisme par son iode - Astringent
Tonique par son tannin
Reminéralisant par son phosphate de chaux

La PHOSPHIDE GARNAL
est indiquée

- 1^o dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule,
adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations
adénoïdes ;
- 2^o dans la convalescence des maladies infectieuses, les états
dépressifs, les états pré-tuberculeux et les premiers stades
de la tuberculose pulmonaire ;
- 3^o dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme,
arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tubercu-
leuses, hypophysies, etc., etc., etc...

Mode d'emploi :
Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge)
au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : 14 francs

Laboratoire de la PHOSPHIDE GARNAL
CAHORS - 97, boul. Gambetta - CAHORS

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

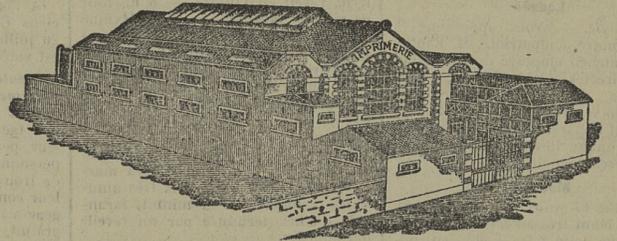
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



SERVICE D'ÉTÉ 1930

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.
PARIS (Orsay) dép.	22 31	10 16	17 18 19	20 19	56 21	10	»	»	»
PARIS (Aust.) dép.	22 43	10 28	17 29	20 8 21	22	»	»	»	»
LIMOGES (arrivée)	5 50	16 33	23 6 0 36	2 11 3	23	»	»	»	»
LIMOGES (départ)	30 9 1	16 40	23 12 0 43	2 26 3	31	»	»	»	»
BRIVE (arrivée)	7 15 11 56	18 22	0 48 2 12	4 12 5	13	»	»	»	»
BRIVE (départ)	7 38 12 32 16 19	18 28 18 50	0 54 2 18	4 21 5	20	»	»	»	»
Gignac-Cressensac	8 16 13 7 16 57	—	—	—	—	»	»	»	»
SOUILAC	8 42 13 50 17 24	19 10 20 38	—	—	6 2	»	»	»	»
CAZOULES	8 50 13 58 17 32	—	—	—	—	»	»	»	»
La Chap.-d-Mareuil	8 56 14 4 17 38	—	—	—	—	»	»	»	»
Lamothe-Fénelon	9 6 14 14 17 49	—	—	—	—	»	»	»	»
Nozac	9 16 14 24 18 1	—	—	—	—	»	»	»	»
GOURDON	9 31 14 40 18 24	19 37 21 46	—	—	5 27	»	»	»	»
Saint-Clair	9 40 14 49 18 34	—	—	—	—	»	»	»	»
Dégagnac	9 51 15 18 46	—	—	—	—	»	»	»	»
Thédirac-Peyrilles	10 2 15 11 18 59	—	—	—	—	»	»	»	»
Saint-Denis-Catus	10 13 15 22 19 13	—	—	—	—	»	»	»	»
Espère	10 22 15 31 19 24	—	—	—	—	»	»	»	»
Pradines	10 29 15 38	—	—	—	—	»	»	»	»
CAHORS (arrivée)	10 35 15 44 19 35	20 18	2 36 3 48	6 11 7 8	»	»	»	»	»
CAHORS (départ)	11 44 17 42	20 22	2 40 3 52	6 16 7 12	7 25	»	»	»	»
Sept-Ponts	12 8 18 11	—	—	—	7 36	»	»	»	»
Cieurac	12 8 18 11	—	—	—	7 52	»	»	»	»
Labbenque	12 53 19 1	—	—	—	8 1	»	»	»	»
Causade	12 53 19 1	—	—	—	8 38	»	»	»	»
MONTAUBAN arr.	13 28 19 40	21 30	3 41 4 50	7 29 8 21	9 15	»	»	»	»
TOULOUSE arr.	50 21 3	22 21	4 29 5 37	8 26 9 12	11 4	»	»	»	»

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.
TOULOUSE... d.	4 50	8 47	10 12	13 40	19 41	21	22 55	23 15
MONTAUBAN... d.	6 14	9 46	11	16 2	20 29	21 48	23 38	23 59
Causade	6 55	10 27	—	16 41	20 54	—	—	—
Labbenque	7 32	11 9	—	17 19	—	—	—	—
Cieurac	7 40	11 18	—	17 27	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 51	11 30	—	17 38	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47	0 34	0 58
Pradines	8 17	12 42	12 3	17 55	21 40	22 51	0 38	1 2
Espère	8 24	12 49	—	18 2	—	—	—	—
St-Denis-Catus	8 46	13 13	—	18 23	—	—	—	—
Thédirac-Peyril	8 59	13 27	—	18 36	—	—	—	—
Dégagnac	9 10	13 36	—	18 45	—	—	—	—
Saint-Clair	9 19	13 45	—	18 54	—	—	—	—
GOURDON (d.)	9 37	14 3	12 46	19 6	22 25	—	—	—
Nozac	9 45	14 12	—	19 17	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9 55	14 21	—	19 26	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	10 2	14 29	—	19 36	—	—	—	—
CAZOULES	10 8	14 35	—	19 39	—	—	—	—
SOUILAC	10 15	14 50	13 11	19 51	22 51	—	—	—
Gignac-Cressensac	10 25	15 20	—	20 21	—	—	—	—
BRIVE... (a.)	11 20	15 50	13 48	20 49	23 30	0 29	2 9	2 40
BRIVE... (d.)	»	»	»	»	23 39	0 39	2 15	2 46
PARIS... (A.) arr.	»	»	»	»	8 33	8 53	—	10 4
PARIS... (O.) arr.	»	»	»	»	8 45	9 5	9 30	10 15

De Cahors à Libos

CAHORS	6 22	15 2	18 35	»
Pradines	6 29	15 10	18 43	»
Mercuès	6 38	15 19	18 52	»
Donelle (Arrêt)	6 42	15 23	18 56	»
Parnac	6 49	15 33	19 5	»
Luzech	6 55	15 39	19 13	»
Castelfranc	7 6	15 51	19 25	»
Prayssac (Arrêt)	7 10	15 55	19 29	»
Puy-l'Évêque	7 20	16 4	19 38	»
Duravel	7 27	16 11	19 46	»
Soturac-Touzac	7 35	16 19	19 54	»
Fumel	7 46	16 30	20 6	21 17
LIBOS	7 51	16 35	20 11	21 23

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6 27	9 22	14 25	18 14
Fumel	6 38	9 29	14 32	18 22
Soturac-Touzac	6 54	9 40	14 43	18 33
Duravel	7 5	9 47	14 50	18 40
Puy-l'Évêque	7 21	9 55	14 57	18 47
Prayssac (Arrêt)	7 35	10 4	15 6	18 56
Castelfranc	7 51	10 9	15 12	19 1
Luzech	8 12	10 20	15 24	19 14
Parnac	8 25	10 29	15 34	19 23
Donelle (Arrêt)	»	10 34	15 39	19 28
Mercuès	8 49	10 40	15 45	19 34
Pradines	8 52	10 48	15 53	19 42
CAHORS	9 1	10 55	16	19 49

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 23	»	14 20	17 15	»
Vayrac	5 32	»	14 28	17 23	»
Bétaillé (arrêt)	5 38	»	14 34	17 29	»
Puybrun	5 47	»	14 43	17 38	»
Bretenoux-Biars	6 4	»	14 57	17 53	»
Port-de-Gagnac	6 12	»	15 5	18 1	»
Laval-de-Cère	6 25	»	15 15	18 11	»
Lamativie	6 47	»	15 36	18 36	»
Siran (arrêt)	7				